

# Les nouveaux bo

- ESPACE PEDAGOGIQUE - Maths Sciences - DIVERS - Information des inspecteurs -

Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2011



Copyright © Lycée Elisa Lemonnier - Tous droits réservés

<span class='spip\_document\_1193 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:600px;'>

<span class='spip\_document\_1194 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:600px;'>

ce contexte, l'enseignement des mathématiques participe à la maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication ; il contribue ainsi à la validation du B2i.

- Sciences physiques et chimiques :

L'utilisation de l'expérimentation assistée par ordinateur est privilégiée dès que celle-ci facilite la manipulation envisagée et son exploitation.

Le travail expérimental en sciences physiques et chimiques permet en particulier aux élèves d'exécuter un protocole expérimental en respectant les règles élémentaires de sécurité, puis de réaliser un montage à partir d'un schéma ou d'un dessin technique, d'utiliser des appareils de mesure, d'exploiter et d'interpréter, puis de rendre compte.

La mise en œuvre de la démarche d'investigation en sciences physiques s'appuie sur une pratique **EXPERIMENTALE** de l'élève, pratique qui existait déjà dans les établissements et qu'il conviendrait de poursuivre.

## II- Les programmes en vigueur en 2011/2012

- ✓ **Pour les classes de 3<sup>ème</sup> DP6 :**

Ce sont toujours les programmes de Mathématiques et de physiques – chimie donnés au BO spécial n°6 du 28 août 2008 qui sont en vigueur.

- ✓ **Pour les classes de CAP :**

Les programmes de CAP en Mathématiques – Sciences physiques et chimiques publiés au BO n°8 du 25 février 2010 s'appliquent désormais à tous.

- ✓ **Pour les classes de BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL :**

Les nouveaux programmes de Mathématiques – Sciences physiques et chimiques à destination des Bac Pro 3 ans publiés en 2009 (BO spécial n°2 du 19 février 2009), qui s'appliquent déjà en Seconde depuis la rentrée 2009, en Première Professionnelle à la rentrée 2010 s'appliquent maintenant en Terminale Professionnelle à la rentrée 2011.

- ✓ **Cas particuliers : Pour les classes de BEP qui subsistent :**

A ce jour, seuls les BEP Hôtellerie-Restoration et les Terminales CSS ne sont pas rénovés et donc, ce sont toujours les programmes de 1992 (BO n°31 du 30 juillet 1992) qui restent en vigueur en Mathématiques comme en Sciences physiques.

## III- Les examens

### POUR 2012

- ✓ **Certifications intermédiaires dans le cadre du Baccalauréat Professionnel en 3 ans**

Selon la spécialité du Bac Pro trois ans préparée, les élèves passeront un CAP ou un BEP en certification intermédiaire au cours de l'année de Première Bac Pro. Un arrêté paru au

*juin 2011 - Page 2 / 4*

<span class='spip\_document\_1195 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:600px;'>

BO n°35 du 24 septembre 2009 précise la liste des spécialités du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles auxquelles doivent se présenter les élèves. Le BO du 27 août 2009 en précise les modalités d'évaluation.

Pour les candidats préparant un baccalauréat professionnel en trois ans, les premières situations sont organisées avant la fin du deuxième semestre de la formation (en seconde professionnelle) et les deuxièmes au plus tard à la fin du troisième semestre de la formation (en première professionnelle).

### ✓ **Baccalauréat Professionnel**

Les modalités d'évaluation des mathématiques et sciences physiques et chimiques pour chaque spécialité sont parues au BO n°20 du 20 mai 2010.

Les grilles nationales d'évaluation en mathématiques et en sciences, validées par les doyens respectifs de l'Inspection Générale de mathématiques et de sciences physiques et chimiques sont disponibles sur le site académique Maths-sciences en LP <http://maths-sciences.ac-rouen.fr/>

Elles ont pour vocation à être utilisées pendant toute la scolarité en voie professionnelle lors des évaluations "ordinaires" et elles sont obligatoires lors de chaque CCF.

Les épreuves orales de contrôle portent sur la sous épreuve E1 (dont les mathématiques et les sciences physiques et chimiques font partie). Le contenu est précisé dans le BO n° 18 du 6 mai 2010, vous y trouverez également, en annexe, la grille 1 qui donne les critères d'évaluation.

### ✓ **Diplôme National du Brevet**

A ce jour, pas de modification par rapport à la session de 2011.

## IV- Accueil des élèves en situation de handicap :

Certains d'entre vous sont sans doute concernés par l'accueil d'élèves en situation de handicap ; les liens ci-dessous vous permettront de trouver quelques informations.

**Dernier BO relatif à l'attestation de compétences à utiliser par les enseignants**

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Scolarisation-des-eleves>

**Les livrets de compétences**

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Proposition-de-livrets-de>

<http://blog.ac-rouen.fr/ressources-handicap/>

## V- Accompagnement et projet

L'implication des enseignants de mathématiques-sciences peut également se traduire de façon disciplinaire et/ou transversale lors des heures d'accompagnement personnalisé (A.P.) et/ou lors des heures dédiées à l'enseignement général lié à la spécialité (E.G.L.S.). Le BO spécial n°2 du 19 février 2009 concernant les grilles horaires des baccalauréats professionnels 3 ans précise que les élèves doivent bénéficier de 210h d'A.P. et de 152h d'E.G.L.S. sur le cycle des 3 ans.

### Récapitulatif des textes officiels

Date	contenu
28 août 2008	Programme de 3 <sup>e</sup> .
19 février 2009	- Programme de baccalauréat professionnel - Grilles horaires des baccalauréats professionnels 3ans - Classification des baccalauréats selon les groupements A, B ou C. - Programme du BEP rénové.
27 août 2009	Modalités de certification du BEP
24 septembre 2009	Spécialités du C.A.P et du B.E.P. auxquelles doivent se présenter les élèves et les apprentis inscrits dans une formation préparant à une spécialité de baccalauréat professionnel.
25 février 2010	- Programme de CAP. - Classification des CAP selon les groupements A, B ou C. - Modalités de certification du CAP.
6 mai 2010	Épreuve orale de contrôle en baccalauréat professionnel.
20 mai 2010	Modalités de certification du baccalauréat professionnel.

Annie CARRE  
Laurent BREITBACH  
IEN Mathématiques - Sciences  
Académie de Rouen